

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 8-2018

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2018, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 8-2018 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'ajouter l'usage numéro 9117 aux usages spécifiquement autorisés dans la zone Rb47 et de modifier, pour cet usage domestique et dans cette zone, la norme relative à l'ajout d'un stationnement;
- QUE le règlement numéro 8-2018 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 10 octobre 2018;
- QUE le règlement numéro 8-2018 est entré en vigueur le 11 octobre 2018, suite à la délivrance du certificat de conformité émis par M. Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière sur les heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien inséré au présent avis public.

Donné à La Pocatière ce 19 octobre 2018.

Danielle Caron, OMA
Greffière